



PREFETE DE LA VIENNE

Direction
Départementale des
Territoires

Service Eau et Biodiversité

Déclaration de piégeage valable 3 ans à compter de la date de visa par le maire de la commune où est pratiqué le piégeage

Du ~~17~~ 02/2025 au ~~17~~ 02/2028

sur la commune de : ... Montreuil-Bellay ...

au lieu-dit : ... L'ÎLE ...

Référence : arrêté ministériel du 29 janvier 2007 modifié, fixant les dispositions relatives au piégeage des animaux classés nuisibles en application de l'article L 427-8 du code de l'environnement

(écrire lisiblement – si possible en majuscules)

Je soussigné (nom – prénom en lettres capitales) : BOURDON DOMINIQUE
Demeurant : 12 cite champ BAREAU
Localité / Code Postal : 86120 Les Trois Marais
Téléphone : 06.12.08.84.57 Télécopie ou courriel : DOMDOM.86120@gmail.com

Agissant en qualité de :

Détenteur du droit de destruction : (préciser ci-contre) : Propriétaire Fermier ou possesseur
Dans les cas mentionnés ci-dessous, vous devez avoir reçu la délégation écrite du (des) détenteur(s) du droit de destruction pour le(s) territoire(s) mentionné(s) ci-dessous,

Délégué du propriétaire Délégué du fermier ou du possesseur
 Président de la Société de Chasse Privée de : M. MENEZIEUX Laurent
 Président de l'ACCA de :

déclare procéder à la régulation par piégeage des populations animales classées nuisibles.
(avant toute déclaration, prendre connaissance en Mairie de l'arrêté préfectoral qui fixe pour le département de la Vienne la liste des espèces nuisibles pour l'année cynégétique en cours).

Identité du piégeur agréé mettant en œuvre les opérations de destruction :

Nom – prénom (en lettres capitales) : BOURDON DOMINIQUE
Demeurant : 12 cite champ BAREAU
Localité / Code Postal : 86120 Les Trois Marais
Téléphone : 06.12.08.84.57 Télécopie :

Numéro d'agrément : 2824 - 085 - 008 Date et lieu de l'agrément : Les Trois Marais

Identité de la personne assurant la surveillance quotidienne des pièges (si différente du piégeur agréé) :

Nom – prénom (en lettres capitales) : Bourdon Dominique
Demeurant : 12 cite champ BAREAU
Localité / Code Postal : 86120 Les Trois Marais
Téléphone : 06.12.08.84.57 Télécopie : Dom Dom 86120 Les Trois Marais

Fait à Les Trois Marais le 17.02.2025
(Signature du piégeur)

Date et cachet de la Mairie



Le Maire,
Marc BONNIN

Cette déclaration doit être complétée en deux exemplaires :

- 1 exemplaire, visé par la mairie, est remis au déclarant ;
- 1 exemplaire est faxé ou transmis par mail à la DDT de la Vienne avant d'être affiché en mairie à l'emplacement réservé aux affichages officiels jusqu'à la fin de validité de la déclaration. A adresser à la D.D.T. de la Vienne – 20, rue de la Providence – B.P. 80 523 – 86020 POITIERS CEDEX Tél. : 05 49 03 13 00 - Fax : 05 49 03 13 06 - courriel : ddt-chasse@vienne.gouv.fr